

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 février 2026

Diffamation, mensonges et instrumentalisation politique : la Maire de Creil dépose plainte

Depuis le 31 janvier dernier, Madame la Maire, Sophie Dhoury Lehner fait l'objet d'attaques publiques d'une extrême gravité, relayées sur la page facebook anonyme « Creil je vois tout » l'accusant faussement de « magouilles » et mettant en cause sa probité en tant qu'élue de la République.

Ces propos sont mensongers, diffamatoires et inacceptables.

Madame la Maire a strictement respecté l'ensemble de ses obligations légales en matière de transparence. Sa déclaration d'intérêts a été déposée auprès de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP), examinée par cette autorité indépendante.

Le 2 octobre dernier la haute autorité a validé la déclaration : « Je vous remercie pour les précisions que vous avez apportées en complément de votre déclaration d'intérêts du 10 juin 2025. À la lumière de ces précisions et au vu des éléments portés à sa connaissance, la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique a considéré que votre déclaration répondait aux prescriptions légales et pouvait, en conséquence, être publiée sur le site internet de la Haute autorité ».

La déclaration est formellement validée, sans réserve, sans observation et sans qu'aucun conflit d'intérêts ne soit relevé.

Il n'existe donc aucune ambiguïté, aucune irrégularité, aucun manquement.

Malgré cela, certains persistent à diffuser de fausses informations, dans une démarche manifeste de désinformation et de déstabilisation politique, au mépris des faits, des institutions républicaines et du débat démocratique. Ces méthodes, qui visent à salir une élue par des accusations personnelles, sont indignes et profondément préjudiciables à la vie publique locale.

Face à la gravité de ces accusations et afin de faire respecter la vérité, Madame la Maire a décidé de déposer plainte pour diffamation. Elle entend ainsi défendre son honneur et rappeler que la liberté d'expression est fondamentale mais qu'elle ne saurait justifier le mensonge et la manipulation.

Contact presse :

Cabinet de la Maire – Laurent BLOCQUET, Chef de cabinet

Tél. : 03 44 29 67 42 - Email : l.blocquet@mairie-creil.fr



Madame la Maire continuera d'exercer son mandat avec exigence, transparence et fidélité aux valeurs républicaines, au service exclusif de l'intérêt général et des habitantes et habitants de la commune. Elle ne se laissera ni intimider ni détourner de son engagement par des manœuvres politiciennes.

Contact presse :

Cabinet de la Maire – Laurent BLOCQUET, Chef de cabinet
Tél. : 03 44 29 67 42 - Email : l.blocquet@mairie-creil.fr